

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Séance du 6 septembre 2022

Délibération n°
20220906-06

L'an deux mille vingt-deux et le six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-René BOURON, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 11
Votants 12

Présents : M. BOURON Jean-René, Mme METRAL Laure, M. BLANC Georges, Mme CHESSEL Christelle, M. CHESSEL Pascal, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Ervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Thomas.

Date de la convocation
30 août 2022

Absents : M. GRAS Jean-François, Mme GUYOT Patricia (pouvoir à Mme Laure METRAL), Mme JONET Hélène, M. DUFFOUR Raphaël.

A été nommée secrétaire : Mme Christelle CHESSEL.

OBJET

TARIFS DES STUDIOS COMMUNAUX – ANNEE 2023

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
- 7 SEP. 2022
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le
- 7 SEP. 2022
Le Maire,

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de fixer le tarif des locations des studios communaux pour l'année 2023.

Après discussion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de fixer les tarifs suivants :

STUDIOS CHEF-LIEU	
La nuit	42 €
La semaine (hors vacances scolaires)	165 €
La semaine (en vacances scolaires)	185 €
Le mois (période du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	400 €
Le mois (période du 1 ^{er} mai au 30 septembre)	350 €
Caution pour les locations des studios au mois	300 €

J.R. BOURON



Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Larringes, le 6 septembre 2022
Le Maire,


Jean-René BOURON



La Secrétaire de séance


Christelle CHESSEL